



MUNICIPALITÉ DU VILLAGE DE FORT-COULONGE

134, rue Principale, Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

Téléphone : **819-683-2259**

Courriel : **administration@fortcoulonge.qc.ca**

Site web : **www.fortcoulonge.qc.ca**

AVIS PUBLIC

Appel de candidatures – Comité consultatif d’urbanisme (CCU)

La Municipalité du village de Fort-Coulonge procède à la création de son Comité consultatif d’urbanisme (CCU), conformément à l’article 146 de la *Loi sur l’aménagement et l’urbanisme* (LAU).

Le CCU sera composé de deux membres du conseil municipal ainsi que de trois résidentes ou résidents du village.

Invitation aux citoyennes et citoyens

Les personnes intéressées à siéger au sein du CCU sont invitées à soumettre leur candidature.

Votre dossier doit inclure :

- Votre nom complet
- Vos coordonnées (adresse, téléphone, courriel)
- Un bref texte présentant votre intérêt ou votre expérience pertinente en urbanisme, aménagement du territoire ou participation citoyenne

Date limite

La date limite pour déposer une candidature est fixée au **20 mars 2026**.

Transmission des candidatures

Les candidatures peuvent être transmises :

- **Par courriel** : administration@fortcoulonge.qc.ca
- **En personne** au bureau municipal :
Municipalité du village de Fort-Coulonge
134, rue Principale
Fort-Coulonge (Québec) J0X 1V0

Suivi du processus

La direction générale analysera les candidatures reçues et en fera rapport au conseil municipal. Les membres du CCU seront ensuite nommés officiellement par résolution.